Programmation urbaine et paysagère « centre-ville 2030 »

ATELIER PARTICIPATIF « CENTRE-VILLE »

Le 17 OCTOBRE 2023 - 18h - 20h

PREAMBULE

L'atelier « centre-ville » organisé le 17 octobre a rassemblé **35 personnes**. Il s'est déroulé en trois temps :

- Temps 1 :
  - Présentation, par l'agence d'urbanisme et de paysage ORIGAMI, de nouveaux scénarii sur le secteur « boulevard de la mer et rue du port », modifiés à l'issue de l'atelier du 20 septembre 2023.
  - Présentation d'un scénario sur le secteur « centre-ville ».

- Temps 2 : Réflexion en sous-groupes autour des nouveaux scénarii sur le secteur « boulevard de la mer et rue du port » et sur le secteur « centre-ville ».

- Temps 3 : Mise en commun des réflexions des différents sous-groupes.

Cet atelier a été animé par les agences ORIGAMI et MANA. Quatre animatrices et animateurs étaient mobilisés. Les sous-groupes ont été composés par tirage au sort à l'arrivée des participants. Les questions suivantes ont été proposées à la réflexion des participants :

- **QUESTION 1 / Secteur « boulevard de la mer et rue du port »** : *Notre travail présente de nouveaux scénarii intégrant une voie vélo séparée de la promenade au niveau du boulevard de la mer. Comparez les variantes (coupes et images) et sélectionnez celle(s) qui vous paraît la plus adaptée*.

- **QUESTION 2 / Secteur « centre-ville »** : *Sur la base des plans et à l'aide des images et gabarits mis à votre disposition, définissez et répartissez :*

  - *Les espaces récréatifs : jeux, sportifs, évènements…*
  - *Les places de rencontre*
  - *Les espaces de pause : bancs, pique-nique…*
  - *Les secteurs dans lesquels les stationnements sont nécessaires (placés à l'aide des gabarits les quantités qui vous semblent nécessaires).*

RESTITUTION DES REFLEXIONS DES GROUPES

Cette restitution est le fruit du travail des groupes et des rapporteurs qui, au sein de chaque groupe, étaient chargés de réaliser une synthèse des échanges. Il est à noter que les groupes n'ont pas toujours répondus directement aux questions énoncées. Ces questions avaient pour simple finalité d'amorcer les débats au sein de chaque groupe.

QUESTION 1

Groupe Rose
Les scénarios retenus sont le 5 et 6 :

- Création d'une bande (espaces verts avec bancs) séparant les piétons et les vélos (notamment pour que les jeunes enfants n'aillent pas sur la piste vélo).
- Les parkings doivent être conservés en front de mer (250 à 300 places). Les visiteurs ont besoin de places de stationnement. Conserver les stationnements le long des maisons pour que les riverains disposent de stationnements à proximité de leur domicile.
- Le groupe n'a pas tranché entre les scénarios 5 et 6 : cela dépend du nombre de stationnements conservés à proximité des commerces.
- Installer des parkings vélos le long de la piste cyclable.

Groupe Olive
Le scénario retenu est le 6 :

- Le groupe s'interroge : Est-il possible de gagner de l'espace sur la digue pour créer une esplanade ?
- Ce scénario a été retenu car il permet des stationnements de part et d'autre de la rue.
- Suggestion : diminuer la taille des trottoirs le long des maisons dans la mesure où ils sont très peu utilisés.

Groupe Pervenche
Le scénario retenu est le 4.

- Remarque : Il y a une activité forte sur plan d'eau. Il faut des aménagements pour répondre à ces activités. Il y a 5 cales de mise à l'eau. Aménager deux cales : cale anciennement de l'école de voile et cale existante. Faire un aménagement pour des dériveurs légers. Cela permettrait de désengorger le port.

- La circulation des piétons et des vélos doit être séparée pour des raisons de sécurité. Les vélos circuleront côté boulevard mais en aucun cas en bord de mer.

- Remarque d'un participant : les vélos risquent de ne pas respecter les espaces dédiés aux piétons. Le scénario 5 ou 6 est préférable : le parent ou grand-parent peut marcher sur la partie piétonne pendant que son enfant fait du vélo. Le plus dangereux se sont les jeunes enfants avec leur tricycle qui ne savent pas contrôler leur vélo.

Groupe Moutard
Le scénario retenu est le 3.

- Tout le monde est d'accord pour réserver aux piétons le cheminement le long de la mer et faire des stationnements le long des façades des maisons.
- Mettre les vélos le long de la route serait dangereux pour les jeunes enfants.

Synthèse « Littoral » pour la suite du travail :

Consensus pour :

- Diminuer les espaces de stationnement (en conserver environ la moitié)
- Avoir des zones de stationnement plus importantes en deux endroits : entrée rue Port (commerces) et de part et d'autre du sentier « Doué de la Cuve »
- Conserver les stationnements côté habitations, possibilité de légèrement diminuer le trottoir (qui n'est jamais utilisé)
- Conserver la promenade piétonne en bord de mer, (diminution possible à 4.00 m)
- Séparer la promenade piétonne de la piste des vélos + Aménager une piste « double-sens » pour les vélos en site propre + Aménager des parkings pour les vélos
- Valorisation des cales et accès à la plage. Deux points majeurs à aménager : cale anciennement de l'école de voile et cale existante. Créer une esplanade à un endroit ? Enjeu : Retrouver une activité de plaisance.
- Une nouvelle répartition des usages (trop d'espaces de pratique de la pétanque. Inutile de conserver un espace dédié au Beach volley. Cette manifestation est éphémère) + déplacement du terrain de Bach volley

Variantes à trancher :

- Piste vélos rapprochée de la promenade piétonne : grand atout pour les enfants avec les familles
- Piste vélos rapprochée de la voie, plus proche des habitations
- Stationnements des deux côtés du boulevard ou pas

QUESTION 2

Groupe Rose

- Conserver le stade à son emplacement actuel.
- Conserver le stationnement actuel et ne pas le diminuer.
- Aménager le jardin municipal (espaces de jeux – terrains de boules – bancs). Le jardin doit être sécurisé. Aujourd'hui, lors des tempêtes, il est fermé plusieurs jours.
- Créer (en face de la rue du Général De Gaulle) un espace convivial avec tables et bancs pour le pique-nique.

Groupe olive

- Le groupe a également débattu sur le départ du stade. Est-il possible de créer un parking souterrain sous le stade ?
- Point de vigilance : Attention à ne pas affaiblir ou déstabiliser les commerces (rue Clemenceau / rue Foch) en créant des commerces à l'emplacement du stade actuel. Par ailleurs, les nouveaux lotissements seront créés rue du Viaduc. Le centre est aujourd'hui à l'angle des rues Clémenceau et Foch.
- Maintenir du stationnement sur la rue Foch.
- Dans le parc municipal : installer un kiosque à musique.
- Créer une « sculpture » pour écrire en lettres géantes « ERQUY ».
- Dans l'hypothèse où le stade déménage :
    - Créer un petit jardin en extension du centre socio-culturel (espace de pause).
    - Installer un Pump Track sur le site de l'actuel stade.
    - Créer un deuxième City Stade.
    - Créer une piste d'athlétisme pour les collégiens.
    - Conserver des places de parking. Le parking de la Bastille serait conserver à l'identique.
- Réflexion et inquiétude sur le collège. Les effectifs des élèves diminuent.
- Installer sur le bord de mer de grandes tables et des BBQ (espaces de convivialité).
- Installer des containers intégrés au paysage à la place des Food Truck (dépareillés) pour conserver une cohérence d'ensemble.

Groupe Pervenche

- Il existe près de la première cale un parking qui sert 3 jours par an pour les Estivales de Volley. A côté, il y a un parking pour les dériveurs légers. Ce grand parking ne pourrait-il pas être partagé ? Lors des Estivales les dériveurs seraient déplacés.

- A côté des cales : prévoir des stationnements. Cale de l'ancienne école de voile : charriot de mise à l'eau. Il n'y a donc pas besoin de voiture. Le centre nautique d'Erquy, ne pourrait-il avoir une antenne à cet endroit pour certaines activités (plutôt que tout grouper au port) ?

- Le groupe est partagé quant au déménagement du stade de foot. Le groupe n'a pas travaillé sur l'aménagement de cet espace.

- Si le terrain de foot est maintenu : Possibilité de réaliser de nouveaux vestiaires en partie nord et agrandir le chemin qui longe le stade pour permettre la cohabitation des piétons et des vélos.

- Quelques stationnements pourraient être supprimés à côté du terrain de foot.

- L'aménagement du parking de la Bastille donne lieu à des avis contrastés (*pourquoi entrer en marche arrière. Ce n'est pas pratique !*).

    - Nécessité de retravailler la circulation dans le parking.
    - Créer des espaces piétons sécurisés pour les enfants en dehors des axes de circulation.

Groupe Moutard

- Faire un parking enherbé et créer un espace mixte qui permettrait de recevoir un espace de jeux pour enfants.
- Sur les plans figurent des arbres place de la Bastille : ce n'est pas possible, présence d'une réserve souterraine pour le refoulement de la station d'épuration.
- Dans l'hypothèse où le stade devient un parking visiteurs (pour permettre aux touristes de garer la voiture dans le centre-ville. Ce qui les oblige à marcher dans le centre-ville) :

    - $^1/_3$ des places de stationnement serait supprimé sur le boulevard de la mer. Des stationnements seraient notamment conservés le long des maisons boulevard de la mer.
    - Créer un parc derrière l'office du tourisme

- Étendre le marché actuel pour faire un véritable marché à l'image de Matignon (dans cette hypothèse : parking sur le stade actuel).
- Les participants insistent sur l'importance du collège, mais il faut cependant anticiper sa fermeture à terme.

Synthèse « Ville – secteur Bastille – Nouvel Oupeye » pour la suite du travail :

Consensus pour :

- Ne pas déplacer le stade – crainte sur une perte de la jeunesse dans la ville, nouveau travail sur la limite (paysagement et de nouvelles tribunes au Nord ?
- Conserver les stationnements place de la Bastille mais le réorganiser (le nouveau fonctionnement ne marche pas) et revoir le plan de circulation de ce secteur
- Aménager le jardin municipal et y intégrer des usages= pétanque, jeux, bancs, kiosque

Variantes à trancher :

- Dans l'hypothèse où le stade déménage
    - Doutes et craintes sur l'opération immobilière, attention à ne pas rentrer en concurrence avec les commerces du centre
    - Diversité d'avis sur l'aménagement mais souhaité « léger » = zone de stationnement temporaire (à voir en complément avec le front de mer), jeux, jardin pour le centre socio-culturel, loisirs variés= city-stade, Pump-track, piste d'athlétisme ?